

Stratégie de développement 2008-2011 du Pays-d'Enhaut

Document de référence approuvé par le Bureau ADPE le 24 janvier 2008 et le Chef du Département cantonal de l'économie le 15 mai 2008, conformément à la loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Bases :
 fiche de coordination du plan directeur cantonal « tourisme Alpes vaudoises », adoptée par les Municipalités et les comités ARDA et ADPE (2006)
 programme pluriannuel 2008 – 2011 du 29 mars 2007, adopté par les Municipalités du Pays-d'Enhaut et le Conseil ADPE
 stratégie CITAV du 11 décembre 2007 (comité)
 séance SELT – Bureau ADPE du 8 janvier 2008.

Objectifs	Axes stratégiques	Programme d'actions
1. « diversification touristique » Encourager les mutations structurelles dans le tourisme	1. mettre en œuvre les recommandations du rapport sur la diversification touristique des Alpes vaudoises	1 faciliter l'accès à la région, la mobilité en son sein et la mise en réseau avec Aigle, Montreux et les centres touristiques voisins 2 renforcer la fonction des centres régionaux (Château-d'Oex) 3 définir des concepts urbains 4 préserver les motifs primaires d'attraction des destinations 5 mettre en réseau les sentiers et les équipements 6 développer les équipements structurants en adéquation avec le positionnement dominant du Pays-d'Enhaut 7 promouvoir le développement des capacités d'hébergement et de leur mise en marché touristique (lits chauds) 8 renforcer l'impact des places de travail des métiers du tourisme sur l'économie régionale (logements, services de proximité)

	<p>2. actualiser et mettre en œuvre les recommandations du rapport Furger sur l'axe « Leysin – Les Mosses » (Programme d'actions : sous réserve des recommandations selon rapport Furger complémentaire attendu pour juin 2008)</p>	<p>9 restructuration des sociétés 10 renforcement des liaisons et des transports publics, notamment Leysin – Les Mosses – La Lécherette 11 renforcement de la combinaison ski nordique – ski alpin, notamment par le développement de l'espace nordique des Mosses/La Lécherette 12 élargissement du jardin des neiges aux Mosses 13 renforcement de la collaboration, voir fusion Leysin Les Mosses/La Lécherette 14 coopération/fusion des offices de tourisme</p>
	<p>3. actualiser et mettre en œuvre les recommandations du rapport Furger sur l'axe « Château-d'Oex – Gstaad »</p>	<p>15 actualisation du concept de développement des remontées mécaniques de la région de Gstaad (BDG AG) avec renforcement des domaines d'altitude – renouvellement des installations, renforcement du domaine relié à l'Eggli – enneigement mécanique et introduction d'un système d'exploitation des parkings 16 élargissement et adaptation de jardins de neige 17 renforcement de la chaîne de services des sports d'hiver sur le Pays-d'Enhaut et des transports publics, notamment Château-d'Oex - Rougemont - Gstaad et Château-d'Oex - La Lécherette/Les Mosses 18 encouragement et accompagnement de projets économiques liés à la diversification 4 saisons du site de la Braye</p>
	<p>4. mettre en place une gouvernance touristique apte à assurer la cohérence et la mise en œuvre du programme d'action et la promotion de l'ensemble du pôle touristique Alpes vaudoises</p>	<p>19 optimiser et renforcer l'organisation régionale pour l'accompagnement et la réalisation du programme d'actions (CITAV – ARDA – ADPE) 20 optimiser et consolider Alpes Vaudoises Promotion (AVP) en tant qu'organisation commune de promotion 21 optimiser et renforcer la gouvernance touristique ; pour le Pays-d'Enhaut : coordonner cette analyse avec celle de la gouvernance régionale (axe 5) et la volonté de renforcer les coopérations avec la Riviera, la Gruyère et Gstaad, mettre en place un fonds régional du tourisme.</p>

<p>2. « diversification économique » Promouvoir la diversification économique</p>	<p>1. Promotion et diversification économique</p>	<p>1. développer le guichet régional (CIEV) et le fonds (FER) d'appui au développement et à l'installation d'entreprises favorisant la diversification de l'activité économique et le renforcement des chaînes de valeurs régionales 2. encourager la création d'un réseau et service « business » au service d'entreprises locales ou externes (notamment en lien avec résidents secondaires) 3. accompagner les projets structurants de diversification économique en cohérence avec le positionnement régional (« gares MOB », filière du bois, complémentarités avec pôles de compétences voisins, ...) 4. rechercher et planifier de nouveaux terrains ou bâtiments pour le développement d'entreprises du tertiaire (communes)</p>
	<p>2. Formation professionnelle et nouvelles technologies</p>	<p>5. valoriser les entreprises formatrices et les filières de formation professionnelle et continue accessibles dans la région 6. rechercher les coopérations avec les régions voisines et les centres de formation</p>
<p>3. « exploitation durable du territoire » Valoriser les ressources naturelles, forestières et agricoles et préserver le cadre de vie</p>	<p>1. Améliorer les conditions d'exploitation et développer les systèmes de valeur ajoutée</p>	<p>1. réaliser des centrales de chauffage au bois et mettre en place des chaînes d'approvisionnement régionales 2. soutenir le projet Carbo d'Amont 3. promouvoir la transformation et la commercialisation des produits agricoles (produits régionaux) et la diversification des revenus agricoles</p>
	<p>2. Préserver, valoriser et développer les motifs primaires d'attractivité et de qualité du territoire</p>	<p>4. consolider le périmètre du PNR Gruyère Pays-d'Enhaut, réaliser les projets pilote. 5. créer le PNR et mettre en œuvre sa charte.</p>

<p>4. « marketing régional » Renforcer le centre régional et l'attractivité de la région</p>	<p>1. Augmenter l'attractivité de la région pour les entreprises et les familles (marketing territorial)</p>	<p>1. définir et mettre en oeuvre une politique de promotion régionale destinée aux entreprises et aux habitants 2. définir et promouvoir une politique culturelle régionale (renforcement et diversification des activités culturelles en faveur des hôtes et des habitants) 3. promouvoir des mesures d'accueil et d'intégration des familles, des nouveaux habitants et des étrangers</p>
	<p>2. Renforcer la fonction de centre régional de Château-d'Oex et mettre à disposition des équipements et services de qualité</p>	<p>4. consolider et développer la régionalisation des fonctions centrales de Château-d'Oex dans les domaines de la petite enfance, de la formation, de la santé, de la sécurité et des services de proximité aux entreprises et aux habitants. 5. promouvoir le dynamisme commercial et la fourniture des services de bases dans les villages 6. promouvoir la desserte de transports publics des centres locaux et régionaux</p>
	<p>3. Favoriser la mise à disposition de logements pour les habitants</p>	<p>7. étudier et mettre en oeuvre des mesures d'aménagement favorisant la résidence primaire 8. promouvoir la réalisation de logements pour la résidence primaire et les travailleurs du tourisme</p>
<p>5. « gouvernance régionale » Promouvoir les coopérations régionales et interrégionales</p>	<p>1. Adapter l'organisation régionale au nouveau contexte territorial</p>	<p>1. se donner les moyens de mettre en oeuvre la stratégie régionale 2. faire un bilan de la gouvernance régionale et définir son évolution optimale à moyen terme 3. encourager l'intensification et la simplification des coopérations intercommunales 4. favoriser la constitution d'une identité communes au nouveau district Riviera – Pays-d'Enhaut et explorer les potentiels de synergies sur cet espace</p>
	<p>2. Intensifier les coopérations interrégionales</p>	<p>5. définir les principaux axes et échelles de coopérations thématiques (tourisme, promotion économique, produits régionaux, culture, etc) et favoriser leur mise en oeuvre</p>